

TRAINING AND *EDUCATION* *ENSEIGNEMENT*

TUESDAY 23, WEDNESDAY 24

THURSDAY 25 JANUARY

ACADEMIC TRAINING

at 11.00 hrs - Auditorium

"QCD for those who want to learn it seriously"

by C. Saehradja/CERN

Lectures 3, 4 & 5

JEUDI 25 JANVIER

ENSEIGNEMENT GENERAL

13h00 - 13h30, Auditorium

"Sciences pour tous"

par R. Carreras/CERN

INFORMATIONS

GENERALES

GENERAL *INFORMATION*

LISTE TELEPHONIQUE - RECTIFICATION

Veuillez noter le changement suivant :

Mario DANESIN
- tél. 3878
- Recherche 851
- Baraque 737

ON RECHERCHE

Les personnes étant en possession ou pouvant donner des renseignements au sujet des enregistrements VIDEO du cours "Sécurité" donné par M. Perilhon (18.4, 25.4 et 3.5.78) sont priées de se mettre en rapport avec le Service Technique des Conférences, tél. 3383 & 2781.

D'avance merci.

APPAREIL DE RECHERCHE (beep)

N° 568 - entretien Hewlett Packard DD
(Mr Rengarten)

COLLECTE DU SANG AU CERN les 5 et 6 FEVRIER 1979

La collecte de sang qui, pour l'année 1979, sera organisée par le Centre de Transfusion sanguine de Lyon, aura lieu les :

LUNDI 5 et MARDI 6 FEVRIER 1979
dans les Salles A, C et D - 1er étage
bâtiment principal, près de la
Salle du Conseil.

De plus amples détails vous seront communiqués dans les Bulletins des 26 janvier et 2 février 1979, ainsi que par la voie d'affiches. (Il ne sera pas envoyé de convocation individuelle.)

D'ores et déjà nous remercions les donneurs, anciens et nouveaux, de se présenter nombreux à cette collecte.

Dr J.P. Diss
Service Médical

BLOOD DONORS CAMPAIGN AT CERN on 5th and 6th FEBRUARY 1979

The blood donors campaign, organized for 1979 by the Centre de Transfusion Sanguine of Lyon, will be held at CERN on the following dates :

MONDAY 5 and TUESDAY 6 FEBRUARY 1979
Rooms A, C and D (first floor)
Main building near the Council Room

Further details will be given in the Bulletins of 26th January and 2nd February 1979, and also on the notice boards (invitations will not be sent out to each individual).

We hope to see even more donors than in the past.

Dr J.P. Diss
Medical Service

AU PERSONNEL SUISSE DU CERN COTISANT A L'AVS

A la suite de la 9^e révision de l'AVS qui est entrée en vigueur le 1.1.79, le taux maximum des cotisations AVS/AI/APG dues sur le traitement déterminant passera de 8,9% à 9,4%.

Pour les apprentis dont les rémunérations annuelles ne dépassent pas FS. 8'000, le nouveau taux global est fixé à 5,062%.

Pour les revenus inférieurs à FS. 25'200 par an, la Caisse Cantonale de Compensation, sur la base d'attestations de traitement fournies par le CERN, appliquera des taux dégressifs. Les cotisations éventuelles payées en trop seront remboursées aux intéressés dès que le CERN aura reçu le décompte annuel des cotisations calculées par la susdite caisse.

Division des Finances